

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Circonscription d'AUXERRE

---

# Louis LALANDE

**40 ans — Avocat**

**Conseiller Général d'Auxerre-Ouest**

## *Mes Chers Concitoyens,*

Auxerrois de naissance, j'ai toujours vécu à Auxerre et dans notre région de Puisaye, et vous savez qui je suis.

Par tempérament comme par profession je **n'ai jamais limité mes activités au service d'une classe sociale.**

Avocat à Auxerre depuis dix-neuf ans, j'ai appris à connaître aussi bien les difficultés des cultivateurs que des ouvriers, fonctionnaires, artisans, commerçants, petits industriels, et celles de leurs familles.

Lorsque j'ai abordé les affaires publiques en 1951-52, c'était pour lancer sur Auxerre la campagne pour le Logement dont plusieurs organismes, tel le Centre d'Amélioration du Logement, témoignent encore.

Elu Conseiller général en février 1959 je me suis attaché à préparer l'avenir des habitants de la région, et à tenir mes promesses.

En deux ans d'efforts je suis parvenu à obtenir la création du « Groupement d'Urbanisme d'Auxerre », sauvegarde et moyen de progrès pour Auxerre comme pour les communes voisines.

Comme je m'y étais engagé, j'ai obtenu que les réfections des chemins vicinaux, que les finances des communes ne pouvaient assumer, soient subventionnées par le Département.

Les décisions prises le Conseil Général en décembre 1960 à mon initiative et complétées en 1961 permettront ainsi en sept ans la réfection par les communes de 1400 kilomètres de chemins vicinaux utiles à la circulation générale automobile.

La tâche de député, considérablement plus lourde que celle de conseiller général, exige encore plus une indépendance totale, une certaine opiniâtreté et d'**abord le souci de l'intérêt de tous.**

Cependant les élus les plus honnêtes, à l'intérieur des partis tels que nous les connaissons, sont prisonniers des positions de leur groupe et ne peuvent rester libres de leur action, de leurs votes, et totalement fidèles aux engagements pris devant les électeurs.

C'est pourquoi, pressenti par beaucoup, je me présente à vos suffrages pour être **votre représentant et non celui d'un parti.**

Si vous me faisiez l'honneur de me désigner comme député, et que je sois par la suite empêché de remplir mon mandat, M. Bernard Breuillé, bien connu du monde rural, et qui a fait ses preuves d'administrateur aussi bien dans ses affaires que dans les affaires municipales et celles d'organismes professionnels importants, me remplacerait et vous pourriez faire confiance à son énergie, son indépendance et sa loyauté.

Louis LALANDE



**Remplaçant éventuel :**

# Bernard BREUILLÉ

**48 ans — Exploitant agricole**

**Maire de Villemer (Aillant)**

AUXERRE, L'UNIVERSELLE

# *Nous avons besoin d'une VRAIE POLITIQUE*

**C'est-à-dire**

— **Non plus la politique gouvernementale d'hier**

où l'on voyait nos dirigeants enlever par un simple décret les droits reconnus aux anciens combattants par la loi, détourner de leur affectation obligatoire les impôts destinés au Fonds Routier ou à l'allocation de vieillesse, laisser inemployés un quart des crédits de constructions scolaires, etc...

**mais une politique honnête.**

— **Non plus la politique des partis**

Ni celle des anciens partis occupés à leurs guerres intestines dans l'assemblée, leurs motions sans lendemain, leurs changements de politique.

Ni celle de l'U.N.R., qui a toujours renié ses promesses dans tous les domaines, dès que le Général en a exprimé le désir,

**mais une politique saine et franche.**

Mais une action constante en vue d'assurer non seulement le développement des activités de la Nation et un **accroissement du revenu national, mais une équitable répartition de celui-ci entre les diverses catégories de Français.**

# *Nous avons besoin d'un VRAI PARLEMENT*

— qui fasse des lois simples, claires et bonnes ;
— qui contrôle réellement et avec constance l'action du gouvernement.

Nous ne voulons plus d'une Assemblée comme celle qui vient d'être dissoute, rognant elle-même sur ses droits et ses devoirs et à genoux devant le pouvoir.

**Car une assemblée sans autorité, sans volonté et sans conscience encourage l'arbitraire du gouvernement et ne laisse plus aux citoyens, privés de leurs représentants naturels, d'autres moyens d'être compris que les barrages sur les routes, et la révolte.**

# *...et pour ce PARLEMENT, BESOIN D'HOMMES NOUVEAUX que les PARTIS SONT INCAPABLES de vous PRÉSENTER car aucun homme de parti NE PEUT ÊTRE réellement INDÉPENDANT*

— Aucun démocrate sincère ne peut admettre la domestication que le **Parti Communiste** impose à ses élus.

— Pour **l'U.N.R.,** c'est devant un homme, dont cependant les députés ont le **devoir** de contrôler le gouvernement, que ses « inconditionnels » doivent abdiquer tout esprit critique, voire toute décision et toute initiative !!

— La **S.F.I.O.** de M. Gérard Vée pourrait-elle lui permettre, une fois élu, de répudier les solutions socialistes et de « défendre l'exploitation familiale » et d'alléger la fiscalité qui pèse sur les détaillants, comme il le promettait en 1956 et 1958 ? Malgré sa sincérité et sa dignité personnelles, comment pourrait-on l'affirmer ?
Comment pourrait-il par **exemple ne pas voter** le programme socialiste d'un Président du Conseil S.F.I.O. ??

— Pour les **« Indépendants »,** ce parti a malheureusement fait partager à ses parlementaires au cours de la dernière législature une politique floue et variable que n'ont guère appréciée ses électeurs.
Le candidat « indépendant » de l'Avallonnais vote la motion de censure, puis recommande le « oui » et évite ainsi que lui soit opposé un candidat U.N.R.
Par ailleurs, cette politique est malheureusement encore marquée d'un certain conservatisme et les propositions et votes qui en émanent en matière financière favorisent certaines catégories sociales.
Comment M. Houette une fois élu pourrait-il se desolidariser des solutions préconisées par son parti et échapper à la discipline de groupe ?

C'est pourquoi un Auxerrois, libre de toute attache partisane, se présente à vos suffrages.

Fier d'être « de chez nous » et appelé à y passer toute sa vie, Louis LALANDE, si vous l'élisez, veut œuvrer à l'Assemblée Nationale avec autant d'assiduité qu'il le fait au Conseil Général, et a pris **plusieurs engagements précis :**

— Celui de soutenir de ses votes la politique définie dans ses réunions et articles, soit en particulier :

— **une politique extérieure résolument européenne**

car la France ne peut prétendre peser dans la politique mondiale et protéger ses citoyens que par l'action de l'Europe unie ;

— **une politique intérieure de justice sociale**

Réajustement du niveau de vie agricole. Garantie des prix agricoles. Egalisation du soutien à l'agriculture et à l'industrie. Abolition de certains privilèges financiers et fiscaux. Développement de l'instruction et de la formation professionnelles. Extension de la protection sociale à toutes les classes de la Nation. Extension de l'aide aux personnes âgées et aux handicapés physiques ;

— **une politique de contrôle sévère des dépenses publiques**

Suppression de dépenses de pur prestige. Suppression de certaines subventions sans rapport avec l'intérêt général. Réduction des dépenses budgétaires aux seuls chiffres permis par le taux réel d'expansion économique.

— **Celui de ne pas cesser ses initiatives** (démarches, propositions de loi, etc.) **avant** d'avoir obtenu des dispositions telles **que le rythme des adductions d'eau dans notre région n'ait doublé**

(à l'allure actuellement permise par les crédits d'Etat, il y en a pour plus de 20 ans avant que tous les gens de l'Yonne aient l'eau sur l'évier !!).

— **Celui de ne pas cesser ses initiatives avant** d'avoir obtenu pour l'Auxerrois **une amélioration très sensible du Plan d'Action Régionale,** qui est insuffisant et fait de l'Yonne la parente pauvre de la Bourgogne

(tant pour l'enseignement technique que les liaisons ferroviaires, routières et téléphoniques et l'aide à l'expansion économique, créatrice d'emplois nouveaux)
et ignore le problème primordial des adductions d'eau.